



Après la 3^e
choisir son orientation
Collège de Saint Aubin de Médoc



Le calendrier de l'orientation en troisième

- **1^{er} trimestre: (sept-décembre)**
- Information sur l'orientation et premier conseil de classe.
- **2^e trimestre: (janvier-février-mars)**
- Intentions d'orientation exprimées sur la fiche de dialogue. Avis du conseil de classe.
- **3^{ème} trimestre: (les choix définitifs) (mai- juin)**
- Dossier de demande d'orientation et d'affectation dans un établissement public. (Affelnet)
- Choix des options de 2^{de} ou de la spécialité de diplôme professionnel sur la fiche de candidature remise par le collègue.
- **Juin: (la décision d'orientation)**
- Proposition de voie d'orientation par le conseil de classe du 3^e trimestre et décision du chef d'établissement.
- → Si accord : validation et décision d'orientation définitive.
- → Si désaccord : entretien famille/chef d'établissement et possibilité de saisine de la commission d'appel.
- **Fin juin-début juillet: l'affectation et l'inscription**
- Vous recevez une notification d'affectation et devez vous inscrire.

Des formations différentes ► plusieurs diplômes

Voie professionnelle
(statut scolaire ou apprentissage)

**Voie
technologique**

Voie générale

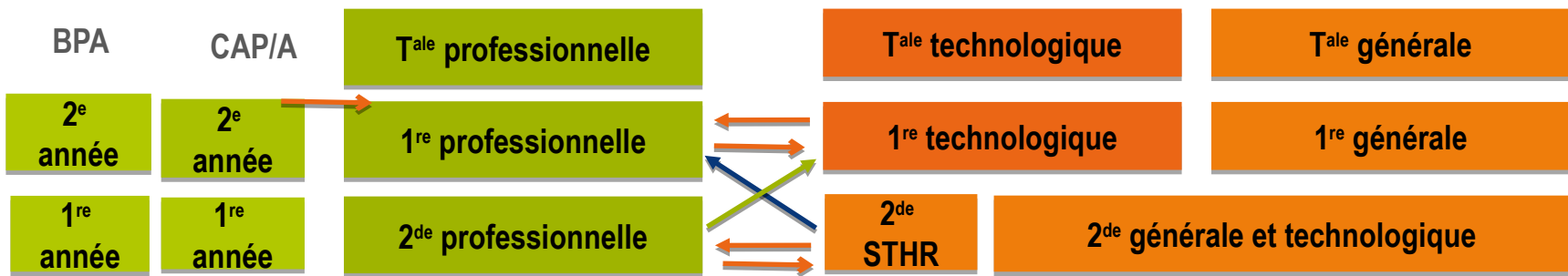
Poursuites d'études

Poursuites d'études

Bac professionnel
Bac professionnel
agricole

Bac technologique

Bac général



classe de 3e

- 1-La voie professionnelle

La voie professionnelle ► CAP ou bac pro ?

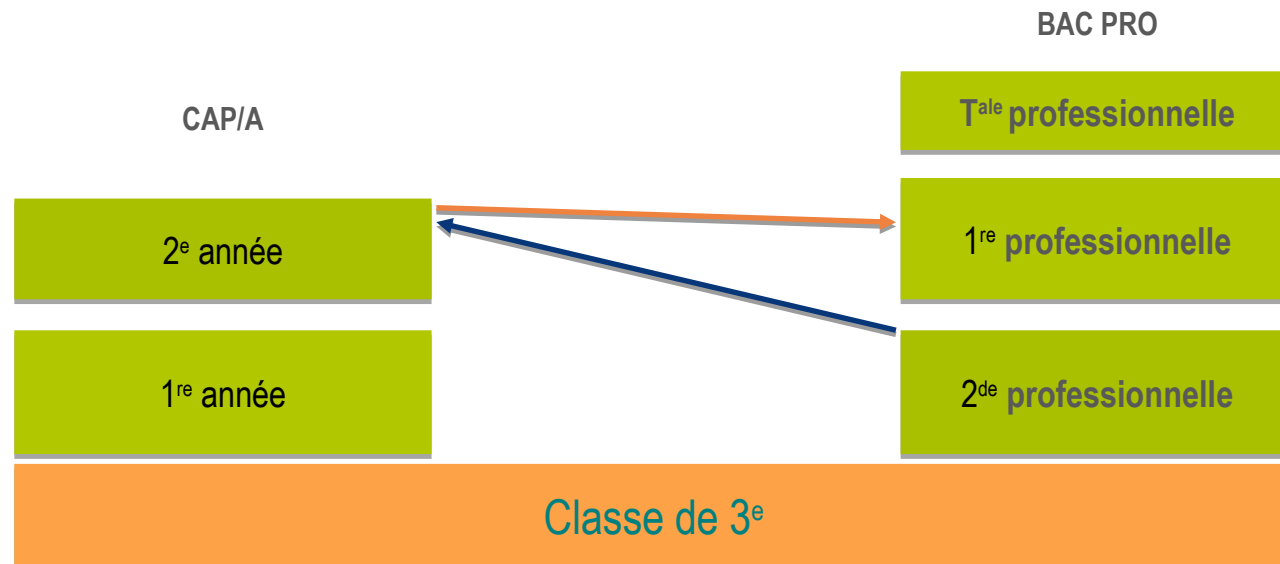
CAP = premier diplôme pour l'emploi.

Bac pro = minimum pour certains secteurs, parfois même le BTS.

*En 2^{de} pro, une période de consolidation de l'orientation permet de changer de secteur professionnel en début de 1^{er} trimestre.

*Passage possible de 2^{de} pro à 2^e année de CAP.

*A l'issue du CAP, la poursuite en 1^{re} pro est possible.



Les champs professionnels

Réforme de la voie professionnelle

Regroupement de bac pro en « famille de métiers » à la rentrée 2019

-> Choix du Bac à la fin de la 2nde

Métiers de la construction durable, du bâtiment et des travaux publics

- *Travaux publics
- *Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre
- *Interventions sur le patrimoine bâti, option A Maçonnerie
- *Interventions sur le patrimoine bâti, option B Charpente
- *Interventions sur le patrimoine bâti, option C Couverture
- *Menuiserie aluminium-verre
- *Aménagement et finitions du bâtiment
- Ouvrages du bâtiment : métallerie*

Métiers de la relation client

- *Métiers du commerce et de la vente option A Animation et gestion de l'espace commercial
- *Métiers du commerce et de la vente option B Prospection-clientèle et valorisation de l'offre commerciale
- *Métiers de l'accueil

Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique

- *Gestion-administration
- *Logistique
- *Transport

La voie professionnelle organisation

EMPLOI DU TEMPS EN CAP ou en BAC PRO

Enseignement technologiques et professionnels:

Ils se déroulent sous forme de cours, de TP et en atelier, en intérieur en extérieur.

Certaines heures se déroulent en co-intervention avec l'enseignant de professionnelle et un enseignant de générale (français et mathématiques). Un volume horaire est aussi consacré à la réalisation d'un chef d'œuvre réalisés en lien avec plusieurs disciplines,

Enseignements généraux :

Français, histoire-géographie, mathématiques-sciences, langue vivante étrangère.

Des heures de consolidation, accompagnement personnalisé et préparation à l'orientation :

Vous consolidez si nécessaire votre maîtrise du français et des mathématiques.

Des heures d'accompagnement personnalisé et de préparation à l'orientation,

Stages en entreprise(PFMP)

12 à 14 semaines en CAP

18 à 22 semaines en Bac Pro réparties sur trois ans

GRILLE HORAIRE

CAP

Volume horaire de référence (a) correspondant à une durée de 55 semaines
 d'enseignement, 14 semaines de PFMP et 3 semaines d'examen

ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

	PREMIÈRE ANNÉE			DEUXIÈME ANNÉE			TOTAL SUR 2 ANS
	Total	Dont en classe entière	Dont effectif réduit (b)	Total	Dont en classe entière	Dont effectif réduit (b)	
Enseignement professionnel	333,5	58	275,5	312	52	260	645,5
Enseignements professionnels et français en co-intervention (c)	43,5	43,5	0	39	39	0	82,5
Enseignements professionnels et mathématiques en co-intervention (c)	43,5	43,5	0	39	39	0	82,5
Réalisation d'un chef d'œuvre (d)	87			78			165
Prévention-santé-environnement	43,5	0	43,5	26	0	26	69,5
	551			494			1045

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Français, histoire-géographie	43,5	14,5	29	39	13	26	82,5
Enseignement moral et civique	14,5	0	14,5	13	0	13	27,5
Mathématiques – Physique-Chimie	43,5	14,5	29	39	13	26	82,5
Langue vivante	43,5	14,5	29	39	13	26	82,5
Arts appliqués et culture artistique	29	14,5	14,5	26	13	13	55
Education physique et sportive	72,5	72,5	0	65	65	0	137,5
	246,5			221			467,5

Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement aux choix d'orientation

	101,5	43,5 (e)	58	91	39	52	192,5
--	-------	----------	----	----	----	----	-------

TOTAL

	899			806			1705
--	------------	--	--	------------	--	--	-------------

PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

6 à 7
semaines

6 à 7
semaines

12 à 14
semaines

(a) : Volume horaire élève identique quelle que soit la spécialité (1705 h)

(b) : Horaire donnant droit au doublement de la dotation horaire professeur lorsque le seuil d'effectifs est atteint.

(c) La dotation horaire professeur est égale au double du volume horaire élève.

(d) : Horaire donnant droit au dédoublement de la dotation horaire professeur sans condition de seuil.

(e) : Dédoublements possibles en fonction des besoins des élèves.

GRILLE HORAIRE

BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL

Volume horaire de référence (a) correspondant à une durée de 84 semaines d'enseignement, 22 semaines de PFMP et 2 semaines d'examen

	Seconde	Première	Terminale	Total sur 3 ans
ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS				
Enseignement professionnel	330	266	260	856
Enseignements professionnels et français en co-intervention (b)	30	28	13	71
Enseignements professionnels et mathématiques-sciences en co-intervention (b)	30	14	13	57
Réalisation d'un chef d'œuvre	-	56	52	108
Prévention-santé-environnement	30	28	26	84
Économie-gestion ou économie-droit (selon la spécialité)	30	28	26	84
	450 h	420 h	390 h	1 260 h

ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Français, histoire-géographie et enseignement moral et civique	105	84	78	267
Mathématiques	45	56	39	140
Langue vivante A	60	56	52	168
Sciences physiques et chimiques ou langue vivante B (selon les spécialités)	45	42	39	126
Arts appliqués et culture artistique	30	28	26	84
Éducation physique et sportive	75	70	65	210
	360 h	336 h	299 h	995 h
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation (c) (d)	90 h	84 h	91 h	265 h
	900 h	840 h	780 h	2 520 h
PERIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL	4 à 6 semaines	6 à 8 semaines	8 semaines	18 à 22 semaines

(a) Volume horaire élève identique quelle que soit la spécialité (2520 h)

(b) La dotation horaire professeur est égale au double du volume horaire élève.

(c) y compris les heures dédiées à la consolidation des acquis des élèves en fonction de leurs besoins à l'issue du test de positionnement en seconde.

(d) en terminale : insertion professionnelle (préparation à l'emploi : recherche, CV, entretiens etc.) ou poursuite d'études (renforcement méthodologique etc.)

La voie professionnelle ► Après un CAP

En 1 an

Insertion

En 2
ans

- **Mention complémentaire:**
 - Elle permet de se spécialiser
 - dans un domaine précis
- Mention complémentaire:**
Elle permet de se spécialiser
dans un domaine précis

Brevet des métiers d'arts: reliure, verre, céramique, ébénisterie,

Brevet professionnel : pour certaines profession (coiffure, fleuriste, etc.), autorise à travailler à son compte, en 2 ans

Bac pro : après passage en 1^{re} professionnelle, en 2 ans

BTM:

Pour devenir chef d'atelier dans une entreprise artisanale

CAP

La voie professionnelle ► Après un BAC PRO

En 1 an

Insertion
professionnelle

En 2 ans

Formation complémentaire d'initiative locale: répondent à des besoins de l'emploi local

Mention complémentaire: Elle permet de se spécialiser dans un domaine précis

Diplôme et métiers d'arts après un bac pro artisanal

Brevet de Technicien Supérieur: il permet d'acquérir des compétences dans un domaine pointu

DUT: La théorie est privilégiée (excellents dossiers de bac pro 16 de moyenne)

BAC
PRO

```
graph TD; BAC((BAC PRO)) --> E1((En 1 an)); BAC --> IP((Insertion professionnelle)); BAC --> E2((En 2 ans)); E1 --- F1[Formation complémentaire d'initiative locale: répondent à des besoins de l'emploi local]; E1 --- M1[Mention complémentaire: Elle permet de se spécialiser dans un domaine précis]; IP --- D1[Diplôme et métiers d'arts après un bac pro artisanal]; E2 --- B1[Brevet de Technicien Supérieur: il permet d'acquérir des compétences dans un domaine pointu]; E2 --- D2[DUT: La théorie est privilégiée (excellents dossiers de bac pro 16 de moyenne)];
```

La voie professionnelle ► l'apprentissage

COMMENT ?

Rechercher une entreprise d'accueil (cv, lettre de motivation, entretien) avec l'aide de l'établissement, des CFA ou des chambres consulaires

Signer un contrat avec l'employeur, qui vous inscrit en formation

Avoir 15 ans minimum et avoir effectué une classe de 3^{ème}

- ↳ **Durée:** en fonction du diplôme visé
- ↳ **Statut salarié**
- ↳ **Lieu :** cours en CFA ou lycée, en alternance avec travail chez l'employeur
- ↳ **Conditions :** avoir entre 16 et 29 ans
- ↳ **5 semaines** de congés par an,
- ↳ **Rémunération :** selon âge et année d'étude (367 => 1 144 €)

La voie professionnelle

NOUVELLE VOIE PRO

→ 5 ÉTAPES POUR RÉUSSIR DANS LA VOIE PROFESSIONNELLE



ÉTAPE 1



ÉTAPE 2



ÉTAPE 3



ÉTAPE 4



ÉTAPE 5

Je m'interroge



→ La voie pro se transforme

→ Quiz sur la voie pro



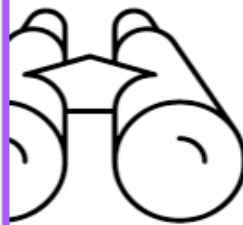
→ La voie pro, est-ce pour moi ?

→ Portraits de pros

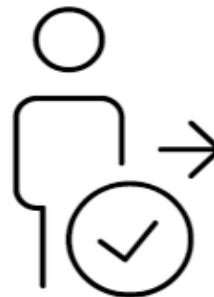
→ Jeunes et professionnels

→ Je contacte un conseiller

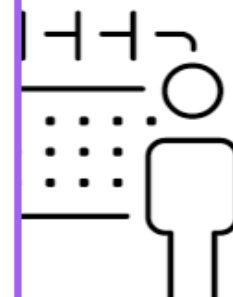
Je découvre



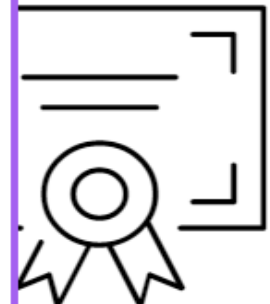
Je choisis



Je vis ma voie pro



Je réussis



- 2-La seconde générale et technologique

La classe de seconde générale et technologique

- C'est l'année qui conduit les élèves **au cycle terminal des lycées d'enseignement général et technologique et des lycées d'enseignement agricole menant au baccalauréat général ou technologique.**
- Elle permet aux élèves **de consolider leur maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture** afin de réussir la **transition** du collège au lycée.

Les enseignements de la classe de 2nd comprennent **des enseignements communs** dispensés à tous les élèves et des **enseignements optionnels** qui leur sont proposés.

- Les élèves peuvent choisir au plus **deux enseignements optionnels** selon les modalités suivantes:
 - un **enseignement optionnel général**
 - un **enseignement optionnel technologique**
 - les **enseignements optionnels de langue et culture de l'antiquité** de latin et de grec peuvent **être choisis en plus** des enseignement ci-dessus.

10 enseignements communs +

- Français : 4h
- Histoire-géo: 3h
- LVA et LVB: 5h30
- Sciences économiques et sociale: 1h30
- Maths: 4h
- Physique-chimie: 3h
- SVT – Sciences de la vie et de la terre: 1h30
- EPS – Éducation physique et sportive: 2h
- EMC – Enseignement moral et civique: 18h (annuelles)
- Sciences numériques et technologiques: 1h30

Enseignements optionnels

1 enseignement général, au choix parmi :

- Langues et cultures de l'Antiquité (LCA): **latin** ou grec **SUD.M.**
- LVC étrangère ou régionale (**Italien/Russe à Sud Médoc**)
- Arts: au choix parmi arts plastiques ou cinéma audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre
- Education Physique et Sportive
- Art du cirque
- Écologie, agronomie, territoires et développement durable **L.A**

et 1 enseignement technologique au choix parmi

Management et gestion

Santé et social

Biotechnologies

Sciences et laboratoire

Sciences de l'ingénieur (SI) **Sud Médoc**

Création et innovation technologique (CIT),

Création et culture-design

Atelier artistique 72H annuelles

Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives

L.A.

Pratiques sociales et culturelles **L.A**

Pratiques professionnelles **L.A.**

La voie générale et technologique

- Une évaluation des compétences de chaque élève est organisée en début de classe de 2nd.
- Les élèves pourront bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Il est destiné à **améliorer les compétences scolaires de l'élève** dans la **maîtrise écrite et orale** de la **langue française et en mathématiques**.
- Il est également destiné à **soutenir la capacité d'apprendre et de progresser des élèves**, notamment dans **leur travail personnel**, à **améliorer leurs compétences** et à contribuer à **la construction de leur autonomie intellectuelle**.
- D'une aide à l'orientation (54h à titre indicatif) selon leurs besoins. L'accompagnement au choix de l'orientation, implique l'intervention des membres de l'équipe éducative, ou des personnes mandatés par le conseil régional. (monde pro, formation et projet)
- D'heures de vie de classe.

► Vers le bac 2021 - La voie générale

4 composantes

1 - Socle de culture commune – 2 Disciplines de spécialité

3 Enseignements optionnels – 4 Orientation

1 - SOCLE DE CULTURE COMMUNE	1^{re}	T^{ale}
Français	4h	
Philosophie	-	4h
Histoire géographie	3h	3h
LVA et LVB 5(enveloppe globale)	4h 30	4h
EPS	2h	2h
Enseignements scientifiques	2h	2h
Enseignements moral et civique	18h(an)	18h(an)

Choix des disciplines de spécialités

Les élèves de la voie générale choisissent d'approfondir progressivement des **enseignements de spécialité**.

- **Fin de la seconde** : les élèves qui se dirigent vers la voie générale choisissent une combinaison de **trois enseignements de spécialité qu'ils suivront en première** (4h hebdomadaires par spécialité)
- **Fin de l'année de première**: ils choisissent, parmi ces trois enseignements, les **deux enseignements de spécialité qu'ils poursuivront en classe de terminale** (6h hebdomadaires par spécialité).

► Vers le bac 2021 - La voie générale

2 - ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ	1 ^{re}	T ^{ale}
Arts	4h	6h
Biologie, écologie	4h	6h
Histoire géographie, géopolitique et sc. politiques	4h	6h
Humanité, littérature et philosophie	4h	6h
Langue, littérature et cultures étrangères	4h	6h
Littératures et LCA	4h	6h
Mathématiques	4h	6h
Numérique et sc. informatiques	4h	6h
Sciences de la vie et de la terre	4h	6h
Sciences de l'ingénieur	4h	6h
Sciences économiques et sociales	4h	6h
Physique chimie	4h	6h

► Vers le bac 2021 - La voie générale

3 - ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS

*1 en 1^{re} et éventuellement un 2^e en terminale

	1 ^{re}	T ^{ale}
LVC	3h	3h
Langues et cultures de l'Antiquité: latin	3h	3h
Langues et culture de l'Antiquité: grec	3h	3h
EPS	3h	3h
ART	3h	3h
Hippologie et équitation	3h	3h
Agronomie- Economie-Territoire	3h	3h
Pratiques sociales et culturelles	3H	3H
Mathématiques complémentaires (Terminale)		3h
Mathématiques expertes (Terminale)		3h
Droit et grands enjeux du monde contemporain (TLE)		3h

► Vers le bac 2021 - La voie générale

Accompagnement personnalisé	Volume déterminé en fonction des élèves	Volume déterminé en fonction des élèves
Accompagnement au choix de l'orientation	54h (an)	54h (an)
Heures de vie de classe	Pas précisé –En fonction des besoins	Pas précisé –En fonction des besoins

L'orientation, ça se prépare !

- Il faut y consacrer du temps et de l'énergie:

- **en se posant les bonnes questions et en y apportant les bonnes réponses** avec l'aide des professeurs et des psychologues de l'éducation nationale
- **en s'interrogeant sur soi** (bilan personnel : qu'est-ce que j'aime faire ? qu'est-ce que je sais faire ? ...),
- **en explorant les formations et les métiers** (on ne choisit que ce qu'on connaît),
- **en se documentant au CDI** de façon approfondie sur les formations,
- **en allant à la rencontre des formations** (salons, portes ouvertes, immersion, stages),
- et bien sûr **en travaillant** pour avoir le meilleur dossier possible !

3 - La voie technologique



Un bac technologique c'est :

Les Caractéristiques d'un bac technologique

- Enseignements appliqués et concrets,
- Observer, expérimenter, analyser et commenter,
- Travaux pratiques en laboratoire, salle informatique ou de technologie
- Travail de groupe et en autonomie.

A côté de ces enseignements technologiques, les élèves **poursuivent des enseignements généraux** (français, maths, histoire-géographie, LV, philosophie...) leur permettant de **consolider des savoirs fondamentaux** (essentiels pour poursuivre des études supérieures).

Dans les séries « **technologiques** » les élèves travaillent au travers **de projets, d'expériences, d'études de cas concrets...** et acquièrent **des compétences et des connaissances scolaires en lien avec un domaine d'activité.**

1^{ère} technologique

- Enseignements commun à toutes les séries
 - français(en première seulement 3h)
 - Philosophie en terminale : 2h
 - Histoire géo: 1h30
 - Langue vivante A et langue vivante B 4 h (dont une heure de techno LV)
 - Education physiques et sportive:2h
 - Mathématiques:3h
 - Enseignement Moral et civique:18h par an
 - Un accompagnement au choix de l'orientation, un accompagnement personnalisé, des heures de vie de classe.
- Enseignement de spécialités
 - 3 enseignements en 1^{ère}, puis deux en terminale(sauf en TMD) choix selon la série visée.
- Enseignements optionnels 2 au plus
 - Langue vivante C seulement pour la série STHR
 - Art (au choix art plastique, cinéma audiovisuel, danse, histoire des arts, musique ou théâtre)
 - Education physique et sportive

Les spécialités en classe de techno

Bac	1 ^{re} techno	Terminale
ST2S Sciences et technologies de la santé et du social	<ul style="list-style-type: none">-Physique, chimie pour la santé-Biologie et physiopathologie humaines-Sciences et techniques sanitaires et sociales	<ul style="list-style-type: none">-Chimie, biologie et physiopathologie humaines- Sciences et techniques sanitaires et sociales
STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (uniquement en lycée agricole)	<ul style="list-style-type: none">-Gestion des ressources et de l'alimentation-Territoires et sociétés-Technologie (aménagement / production / agroéquipement / services / transformation)	<ul style="list-style-type: none">-Gestion des ressources et de l'alimentation- Territoires et technologies
STD2A Sciences et technologies du design et des arts appliqués	<ul style="list-style-type: none">-Physique, chimie-Outils et langages numériques-Design et métiers d'art	<ul style="list-style-type: none">- Analyse et méthode en design- Conception et création en design et métiers d'art

Les spécialités en classe de techno

Bac	1re techno	Terminale
STHR Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable	<ul style="list-style-type: none"> -Enseignement scientifique, alimentation, environnement -Sciences et technologies culinaires et des services - Économie, gestion hôtelière 	<ul style="list-style-type: none"> -Sciences et technologies culinaires et des services, enseignement scientifique, alimentation, environnement - Économie, gestion hôtelière
STI2D Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable	<ul style="list-style-type: none"> -Innovation technologique -Ingénierie du développement durable - Physique, chimie et mathématiques 	<ul style="list-style-type: none"> -Ingénierie, innovation et développement durable +, au choix, architecture et construction/ énergie et environnement/ innovation technologique et éco conception/ systèmes d'information et numérique - Physique, chimie et mathématiques
STL Sciences et technologies de laboratoire	<ul style="list-style-type: none"> -Physique, chimie et mathématiques -Biochimie, biologie - Biotechnologies ou sc. physiques et chimiques en laboratoire 	<ul style="list-style-type: none"> -Physique, chimie et mathématiques - Biochimie, biologie, biotechnologies ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

Les spécialités en classe de techno

Bac	1 ^{re} techno	Terminale
STMG Sciences et technologies du management et de la gestion	<ul style="list-style-type: none">-Sciences de gestion et numérique-Management- Droit et économie	<ul style="list-style-type: none">- Management, sciences de gestion et numérique +, au choix, gestion et finance / mercatique / ressources humaines / système de gestion- Droit et économie
S2TMD Techniques du théâtre la musique et de la danse	<ul style="list-style-type: none">-Option instrument-Option danse-Option théâtre	<ul style="list-style-type: none">-Option instrument-Option danse-Option théâtre

• Les Caractéristiques d'un bac technologique

Toutes les séries* Enseignements communs

	Première	Terminale
FRANÇAIS	3 h	-
PHILOSOPHIE	-	2 h
HISTOIRE GÉOGRAPHIE	1 h 30	1 h 30
LANGUE VIVANTE A ET LANGUE VIVANTE B	4 h	4 h
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE	2 h	2 h
MATHÉMATIQUES	3 h	3 h
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	18 h / an	18 h / an

* Sauf TDM et STAV

Enseignements optionnels

> Au choix en fonction de la série

Enseignements de spécialité

3 spécialités Première

STMG
Sciences et technologies du management et de la gestion

- sciences de gestion et numérique
- management
- droit et économie

ST2S
Sciences et technologies de la santé et du social

- physique chimie pour la santé
- biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales

STHR
Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration

- enseignement scientifique alimentation-environnement
- sciences et technologies culinaires et des services
- économie, gestion hôtelière

STI2D
Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable

- innovation technologique
- ingénierie et développement durable
- physique chimie et mathématiques

TMD
Techniques de la musique et de la danse

- option instrument
- option danse

STL
Sciences et technologies de laboratoire

- physique chimie et mathématiques
- biochimie biologie
- biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

STD2A
Sciences et technologies du design et des arts appliqués

- physique chimie
- outils et langages numériques
- design et métiers d'art

STAV Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant

2 spécialités Terminale

- management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : gestion et finance ; mercatique ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information et de gestion

- droit et économie

- chimie, biologie et physiopathologie humaines

- sciences et techniques sanitaires et sociales

- sciences et technologies culinaires et des services, enseignement scientifique, alimentation, environnement

- économie, gestion hôtelière

- ingénierie, innovation et développement durable avec 1 enseignement spécifique choisi parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique

- physique chimie et mathématiques

- option instrument

- option danse

(Rénovation en cours)

- physique chimie et mathématiques

- biochimie biologie biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire

- analyse et méthodes en design

- conception et création en design et métiers d'art

(Dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole avec des enseignements optionnels spécifiques)

<http://quandjepasselebac.education.fr/>



**QUAND
JE PASSE
LE BAC**

**DE LA 3^e
AUX ÉTUDES SUP**

TOUT SUR LE NOUVEAU BAC

ALLER EN LYCÉE PRO

VIDÉOS

RÉVISIONS

APRÈS LE BAC



EXPRIMER SES TALENTS



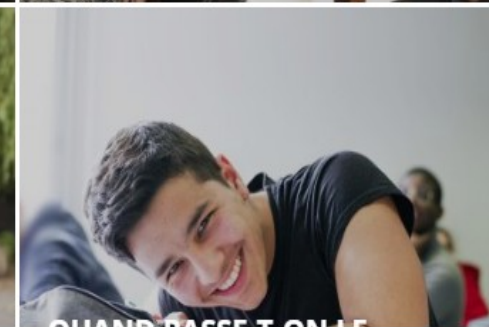
LE BAC TECHNOLOGIQUE



**POURQUOI CHOISIR LA VOIE
PROFESSIONNELLE ?**



**VOIE GÉNÉRALE : LES
PROGRAMMES DES COURS**

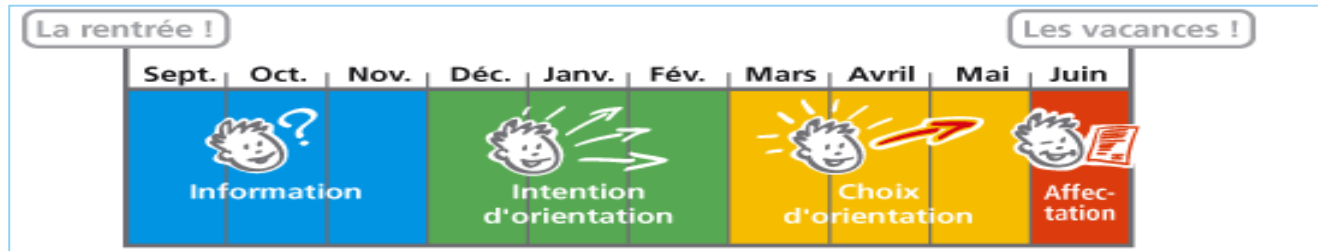


QUAND PASSE-T-ON ?

4 – Les procédures d'orientation



Les intentions d'orientation



Lors du conseil de classe de second trimestre:

-étude des vœux provisoire des élèves —————> Avis provisoire du conseil de classe:
Favorable/défavorable/réservé

Dialogue avec les élèves et les familles pour finaliser le projet d'orientation

Lors du conseil de classe du troisième trimestre:

-étude des vœux définitif des élèves —————> Avis du conseil de classe:
Favorable/défavorable/réservé

Décision avec le chef d'établissement après le conseil de classe

Dialogue avec les familles

Commission d'appel

Dialogue entre la famille et les professeurs

1^{ER} SEMESTRE ou 2^E TRIMESTRE : DEMANDE(S) DE LA FAMILLE / Intention(s) d'orientation

Nous souhaitons pour la rentrée prochaine :

Le passage en :

classez par ordre de préférence la ou les cases de votre choix (1, 2, 3)

2^{de} générale et technologique ou en 2^{de} spécifique

Vous pouvez préciser les enseignements optionnels ou, pour la seconde spécifique, la spécialité :

EO1/spécialité : EO2 :

2^{de} professionnelle

sous statut scolaire sous statut d'apprenti

Vous pouvez préciser la spécialité ou famille de métiers :

1^{re} année de CAP

sous statut scolaire sous statut d'apprenti

Vous pouvez préciser la spécialité :

À le

Signature du représentant légal 1 : Signature du représentant légal 2 :

À remettre au professeur principal de la classe pour le/...../.....

Dialogue entre la famille et les professeurs

1^{ER} SEMESTRE ou 2^E TRIMESTRE : AVIS PROVISOIRE(S) D'ORIENTATION

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) de la famille

Le passage en :

- 2^{de} générale et technologique ou en 2^{de} spécifique Favorable Défavorable Réservé
Enseignements optionnels conseillés - EO1 : EO2 :
- 2^{de} professionnelle Favorable Défavorable Réservé
Spécialité ou famille de métiers conseillée :
- 1^{re} année de CAP Favorable Défavorable Réservé
Spécialité conseillée :

Recommandation du conseil de classe pour une voie non demandée par la famille :

..... Spécialité/EO :

Motivations du conseil de classe concernant le ou les avis défavorables ou réservés et les recommandations éventuelles :

.....
.....

Demande de la famille-choix définitifs

2^E SEMESTRE ou 3^E TRIMESTRE : DEMANDE(S) DE LA FAMILLE / Choix définitif(s)

Nous demandons pour la rentrée prochaine :

Le passage en :

classez par ordre de préférence la ou les cases de votre choix (1, 2, 3)

2^{de} générale et technologique ou en 2^{de} spécifique

Vous pouvez préciser les enseignements optionnels (EO) ou, pour la seconde spécifique, la spécialité :

EO1/spécialité : EO2 :

2^{de} professionnelle

sous statut scolaire

sous statut d'apprenti

Vous pouvez préciser la spécialité ou famille de métiers :

1^{re} année de CAP

sous statut scolaire

sous statut d'apprenti

Vous pouvez préciser la spécialité :

À le

Signature du représentant légal 1 :

Signature du représentant légal 2 :

À remettre au professeur principal de la classe pour le/...../.....

Proposition définitive du conseil de classe

2^E SEMESTRE ou 3^E TRIMESTRE : PROPOSITION(S) DU CONSEIL DE CLASSE

Le conseil de classe répond au(x) demande(s) de la famille

Le passage en :

- 2^{de} générale et technologique ou en 2^{de} spécifique

Oui Non

Enseignements conseillés - EO1 : EO2 :

- 2^{de} professionnelle

Oui Non

Spécialité ou famille de métiers conseillée :

- 1^{re} année de CAP

Oui Non

Spécialité conseillée :

Observations du conseil de classe :

.....
.....

Dispositif de mise à niveau conseillé

Proposition du conseil de classe pour une voie non demandée par la famille :

..... Spécialité/EO :

À le

L'AFFECTATION

- **Affecter = attribuer une place dans un lycée**

Procédure informatisée : AFFELNET

Sur le dossier de demande d'affectation: Possibilité de formuler plusieurs vœux

- **En juin, saisie informatique effectuée par le collège pour les lycées publics et privés sous contrat**
- **Pour les établissements privés sous contrat :**
- **contacter directement .**

Procédures d'affectation en LP

➤ **Calcul d'un barème pour chacun des vœux**

1^{ère} année de CAP, 1^{ère} année BAC PRO 3 ans

➤ ***Éléments pris en compte dans ce calcul:***

*Les moyennes dans les disciplines scolaires **de l'année en cours** avec des coefficients en fonction du bac pro demandé.

*Les compétences du socle commun fin de cycle 4

➤ **Traitement informatisé des candidatures avec AFFELNET.**

Procédures d'affectation en LP

- **Décision du chef d'établissement + procédure informatisée AFFELNET**
- Prise en compte des **notes scolaires** (avec coefficients) et des « **compétences du socle commun** » de l'élève.

Exemples:

- **Plus ou moins de demandes selon les spécialités**
 - Bac pro Aéronautique – LP Flora Tristan à Camblanes: 126 candidats (dont 89 v.1) pour 27 places
 - Bac pro Pilote de ligne de production – LP De Gerde à Pessac: 11 candidats (dont 4 v.1) pour 12 places
- **Possibilité de faire plusieurs vœux:**
 - ❖ Exemple:
 - **Vœu 1:** Bac pro Maintenance des véhicules option A – LP Beau de Rochas (Bordeaux)
 - **Vœu 2:** Bac pro Maintenance des véhicules option A – LP Monnet (Libourne)
 - **Vœu 3:** Bac pro Maintenance des Equipements Industriels – LP C. Péguy (Eysines)

La voie générale et technologique

- Si la décision du conseil de classe est favorable en 2nd GT
- Parmi les **vœux possibles**:
- Un vœu de 2^{nde} G&T pour **votre lycée de secteur est indispensable**, afin d'assurer votre affectation.
- Pour certains enseignements d'explorations « **contingents** » (LV3 rares, culture et créations design....) recrutement sur dossier à partir des notes de 3^{ème}

Procédure d'affectation en LEGT

- Décision du **chef d'établissement** du collège
- Affectation dans le lycée de secteur (Sud Médoc)
 - *Sauf si demande de dérogation, ou procédures particulières*
- **Possibilité de faire plusieurs vœux:**
- **Exemple de formulation de vœux :**
 - **Vœu 1** : 2^{nde} GT – Lycée Camille Jullian – Bordeaux
 - **Vœu 2** : 2^{nde} GT – Lycée Gustave Eiffel – Bordeaux
 - **Vœux 3** : 2nd GT- Sud Médoc - Le Taillan-Médoc

Inscriptions

- **Début juillet**
- Aller s'inscrire dans l'établissement dans lequel on a été affecté.
- **Si pas d'affectation**
- La famille doit reprendre contact avec le collège afin de trouver une solution.

Places vacantes

➤ **Début juillet et si pas d'affectation :**

- La famille doit reprendre contact avec le collège (le chef d'établissement) afin de trouver une solution.

➤ **AFFELNET second tour** sur places vacantes (début juillet).

➤ **AFFELNET troisième tour** sur places vacantes (début septembre).

- Décision d'affectation de la procédure AFFELNET gérée par la DSDEN.

→ **Votre professeur-e principal-e**

→ **Votre psychologue de l'éducation nationale présente dans l'établissement
le jeudi toute la journée**

→ **Le cio de Bordeaux Nord:
10 rue Théodore Blanc – Bruges
05-56-52-37-42**

Ouvert également pendant les petits congés scolaires



**MON
ORIENTATION
EN LIGNE.FR**

*Des conseillers
en ligne, par téléphone
tchat et mail*



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



TÉLÉPHONE



TCHAT



MAIL



BOITE À OUTILS

L'Onisep et ses conseillers répondent à vos questions sur l'orientation, les filières de formation et les métiers. Vous êtes collégien, lycéen, étudiant, parent, vous pouvez les contacter gratuitement par téléphone, tchat ou mail.

Accédez à des informations complémentaires grâce à la boîte à outils.